

Plan Vert La Roue – Anderlecht

PARTIE 4



Visite à la cité-jardin Forest-Vert le 26 novembre 2011 à Forest avec les habitants de la Roue.

“Cité Forest-Vert” est le nom que les habitants de cette cité-jardin ont donné au projet « Quartiers durables » qu'ils ont pu réaliser grâce au soutien de Bruxelles Environnement.

La photo montre un verger sur une parcelle commune en intérieur d'îlot (configuration semblable aux venelles « carrées » de la Roue). L'idée du verger s'est inspirée de l'histoire du quartier : à l'origine, il y avait des arbres fruitiers dans les parcelles et sur certains espaces publics de la cité-jardin. À ce projet, était couplé un projet d'adoption d'arbre fruitier, les habitants étant invités à planter un arbre fruitier dans leur jardin privé.

4. OUTILS ET ACTEURS DE RÉFÉRENCE

Cette dernière partie offre un éventail des acteurs et des outils qui pourraient aider ou accompagner les acteurs à développer des projets pour le quartier. Ces références s'adressent à différents niveaux d'action, des pouvoirs publics aux habitants en passant par les associations et les usagers du quartier.

Le Plan vert de La Roue se compose de 4 fascicules :

- Constats et recommandations généraux
- Les venelles
- Espace vert par espace vert
- Acteurs et outils de référence

4.1. OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROJETS CITOYENS

Il existe plusieurs outils pour soutenir des projets citoyens, sous forme d'un accompagnement ou d'un subside. Il s'agit essentiellement d'outils communaux ou régionaux, mais d'autres institutions ou des fondations privées peuvent aussi attribuer certains soutiens financiers.

Ci-dessous se trouve une description des principaux outils ainsi que les dates de remise des candidatures et les coordonnées permettant de trouver plus d'information. Cette liste n'est pas exhaustive. Il est utile de rester attentif aux annonces d'appels à projets dans les journaux communaux, dans les réseaux de communication des organisations de citoyens (Inter Environnement Bruxelles, BRAL, ...), sur les sites des fondations, etc. Le site de la maison de la participation à Anderlecht, en particulier, tient à jour une liste des outils disponibles auprès de la commune et de la Région (www.participation-anderlecht.be – onglet « appels à projets »).

a) Quartiers durables

Pour la quatrième fois, Bruxelles Environnement (IBGE) organise un appel à projets Quartiers durables. Comme à chaque édition, cinq quartiers de la Région bruxelloise bénéficieront d'un accompagnement professionnel et d'un subside de 15.000 € pour réaliser des projets d'intérêt collectif. Ces projets sont réfléchis et montés par les habitants, en partenariat avec des acteurs divers (association de quartier, commerçants, écoles, commune, etc.). Ensemble, ils se mobilisent à l'échelle du quartier autour de divers enjeux de durabilité : économies d'énergie, diminution des déchets, rationalisation des consommations, valorisation du patrimoine naturel, etc. Quelques exemples de projets des années précédentes : un verger de quartier, une bourse aux savoirs, un collectif d'achat (pour des légumes bio, des matériaux d'isolation, etc.), des box pour vélos.

Remise des candidatures : avant le **7 mai 2012** auprès de Bruxelles Environnement (direction Développement Durable / département Quartiers Durables, Gulledelle 100 – 1200 Bruxelles et pbl@ibgebim.be)

Plus d'info : <http://www.bruxellesenvironnement.be> (accueil – particulier – gestes pratiques – mon quartier – les quartiers durables – appel à projet 2012-2014)

Contact : 0800/85.286

b) Compost de quartier

« Pour encourager le compostage de quartier, Bruxelles Environnement lance pour la quatrième fois un appel à projets, avec attribution d'une bourse (de maximum 1.000 €) pour la création de nouveaux sites de compostage de quartier. Tous les projets peuvent bien sûr bénéficier des conseils des maîtres composteurs et de l'asbl Worms, chargée de l'encadrement des sites de compostage de quartier.⁶ »

Remise des candidatures : avant le **29 juin à 16 h** auprès de Bruxelles Environnement – IBGE (département consommation durable et eco-comportement, Anja Van Campenhout, Gulledelle 100 – 1200 Bruxelles ou aca@ibgebim.be)

Séance d'information : **samedi 9 juin à 10h** à la Maison de la paix, Rue Van Elewijck 35 – 1050 Ixelles. Inscription à cette séance via l'asbl Worms (02/611.37.53 – info@wormsasbl.org)

Plus d'info : <http://www.bruxellesenvironnement.be> (nouvelles – appel à projet – le compostage de quartier)

c) Potagers collectifs

Cet appel à projets de Bruxelles Environnement vise à encourager la réalisation de potagers collectifs en Région bruxelloise. Les candidatures sélectionnées bénéficient d'un accompagnement de l'asbl Le début des haricots et d'une aide financière pouvant monter jusqu'à 2.000 € pour de l'achat de matériel – entre autres. L'appel à projets « potagers collectifs » est organisé par le Service Maillage vert / Potagers de la division Espaces verts de Bruxelles Environnement. Pour 2012, la remise des candidatures se clôturait au mois de février. A tenir à l'œil pour l'avenir !

Plus d'info : <http://www.bruxellesenvironnement.be>

Contact : potager-moestuin@ibgebim.be

d) Quartiers verts

Le projet « quartiers verts » désigne en réalité deux appels distincts, l'un à l'échelle communale et l'autre à l'échelle régionale.

⁶ <http://www.ibgebim.be/Templates/news.aspx?id=33672&langtype=2060> consulté la dernière fois le 13 avril 2012

- Au niveau communal, le projet « quartiers verts » est lancé à l'initiative de l'échevinat des Espace Verts. Son objectif est de soutenir des initiatives privées qui visent à embellir les quartiers, par exemple, en fleurissant les façades ou en aménageant un terrain en friche. Les inscriptions pour l'appel à projets de 2011 ont été enregistrées avant la fin de l'année 2011 et les formulaires de candidature introduits pour le 31 janvier 2012. Il faut donc être attentif aux dates de remise pour les appels des années à venir.

Contact : Service Cadre de Vie – Espaces Verts, Avenue Joseph Wybran 45 – 1070 Anderlecht, 02 526 21 48 ou espacesverts@anderlecht.irisnet.be

- Au niveau régional, c'est Inter-Environnement Bruxelles, avec le soutien du Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'administration régionale de Bruxelles Environnement, qui organise l'appel à projets « Quartiers Verts ». « *L'initiative, qui se veut le point de départ d'une dynamique de quartier et d'une conscientisation écologique, soutient les comités de quartier ou tout autre groupement d'habitants désireux de verduriser façades, balcons ou petits lopins de terre « abandonnés ». Le projet, outre son aspect d'éducation permanente à l'environnement, peut être également le prétexte à des activités d'entraide, des activités culturelles ou festives entre habitants : repas entre voisins, bourses aux plantes, fêtes de quartiers lors des plantations...⁷* »

Remise des candidatures : **mi-octobre 2012** (les dates exactes seront communiqué au moment du lancement de l'appel au mois de juillet)

Plus d'info : www.quartiersverts.be

Contact : quartiersverts@ieb.be – Sophie Deboucq 02/893.09.16

e) « 8m² pour tout le monde ! »

Pour la deuxième année consécutive, le Bral (Brusselse Raad voor het Leefmilieu) organise un appel à projets « 8m² voor iedereen ! » pour l'édition de 2012 de la Semaine de la mobilité qui aura lieu au mois de septembre. Le but est de réaliser des projets proposant des usages alternatifs sur des emplacements de parking en ville. Partant du principe que l'espace public appartient à tout le monde et non pas aux seuls possesseurs de voitures (ne représentant d'ailleurs que 60% des familles bruxelloises), l'appel propose, le temps d'une journée, un détournement créatif des 8m² dévolus au parking d'un véhicule. Quelques exemples de détournements : un parking pour vélos, un potager mobile, une piste de pétanque, une terrasse, une petite plaine de jeu, etc.

Remise des candidatures : au plus tard le **1 juin 2012** par courrier postale ou électronique ou fax auprès du BRAL vzw – Jeroen Verhoeven (Zaterdagplein 13 – 1000 Bruxelles – fax 02/217.06.11 – jeroen@bralvzw.be)

Séance d'information : **mercredi 16 juin à 19h** au MicroMarché, Quai à la Houille 9 – 1000 Bruxelles.

Plus d'info : www.bralvzw.be

Contact : Jeroen Verhoeven (jeroen@bralvzw.be – 02/217.56.33)

f) *Enveloppe de quartier durable*

Depuis 2008, la Cellule Participation de la commune d'Anderlecht lance, grâce à un subside de la Politique des Grandes Villes, une appel à projets « Enveloppes de Quartier Durable » dans le but d'égayer les quartiers et de renforcer les liens entre leurs habitants. Le projet doit inclure une dynamique participative et collective et appeler à la mobilisation du plus grand nombre de citoyens lors de la conception du projet, de son élaboration, de sa mise en œuvre et de son entretien si nécessaire. Une enveloppe de 2.500 € était dévolue à la réalisation des projets : cette année cette enveloppe sera augmentée jusqu'à 3.500 €. Quelques exemples des années précédentes : verdurisation d'une rue, achat de goals pour un terrain de foot, atelier de couture, aménagement d'une mare didactique, création d'un espace de rencontre, etc.

Remise des candidatures : un dossier de **pré-projet** doit être remis au plus tard le **29 juin 2012**. La Cellule Participation recevra les pré-projets, vérifiera les critères de recevabilités et organisera une réunion avec chaque porteur de projet afin de soumettre des pistes de développement de l'implication citoyenne dans les étapes du projet. Le pré-projet indiquera au minimum le nom du porteur de projet, les différents intervenants, les bénéficiaires du projet ainsi qu'un descriptif résumé du projet et sa méthodologie de mise en place.

Le **dossier de candidature final** doit être remis pour le **14 septembre 2012**.

Plus d'info : www.participation-anderlecht.be

Contact : Maison de participation participation@anderlecht.irisnet.be – 02/555.22.70

⁷ <http://www.ieb.be/Quartiers-Verts-la-saison-2011> consulté la dernière fois le 13 avril 2012

g) Fonds Delhaize Groupe

Le partenariat entre Delhaize Group et la Fondation Roi Baudouin, lance chaque année un appel à projets en Belgique et au Luxembourg dans le but de favoriser la cohésion sociale entre les habitants d'un même quartier ou village et d'améliorer leur qualité de vie. « *Stimuler les relations entre des personnes de générations différentes, de cultures variées et de milieux socio-économiques divers, favoriser l'intégration des personnes, promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, favoriser l'alphabétisation, lutter contre l'isolement, etc.*⁸ » sont les enjeux à atteindre par le projet proposé.

Remise des candidatures : jusqu'au 14 mai 2012 par le dossier de candidature en ligne <http://dossier.kbs-frb.be/content.aspx?id=254966&appId=245&callId=226542&LangType=2060>

Plus d'info : www.kbs-frb.be (proj@kbs-frb.be – 070/233.065)

h) Système d'échange local (SEL) sur Bruxelles

Le SEL est un réseau dont l'objectif est l'échange de savoir-faire entre ses membres. Les services sont proposés par les membres et ont la particularité de ne pas être payants au sens strict du terme. L'unité d'échange est le « BLE » (Bon Local d'Échange), une sorte de monnaie fictive et locale dont le rôle est de permettre des échanges indirects : c'est-à-dire qu'il est possible de « gagner » du BLE en donnant, par exemple, un cours d'informatique et d'utiliser ce BLE pour « payer » quelqu'un d'autre qui effectue une soirée de baby-sitting – lui-même pourra de son côté échanger ce BLE contre une réparation de vélo effectuée par un troisième membre du réseau, etc.

Plus d'info : <http://www.brusel.be/> ou Jacqueline 0499/350.062

i) Fête de quartier

Si vous souhaitez organiser un événement tel qu'un barbecue, une braderie, une soirée dansante, etc. et que vous ne l'avez jamais fait, il est parfois difficile de trouver son chemin parmi les différents services communaux : des espaces verts, de la sécurité, de l'économie, etc. On ne sait parfois plus où donner de la tête ! C'est pourquoi le service des Fêtes et Cérémonies vise à devenir l'interlocuteur principal des citoyens désirant organiser un événement sur la voie publique ou dans une salle communale.

Il est conseillé, en raison du délai administratif requis, de contacter le service le plus tôt possible et au maximum 2 mois avant l'événement.

En tant qu'asbl ou association de fait, il est aussi indispensable de contracter une bonne police d'assurance en responsabilité civile en cas d'accident. Ceci est notamment fortement conseillé dans le cas d'une association de fait, afin de limiter la responsabilité des membres en cas d'accident.

Info et contact : Service des Fêtes et Cérémonies, Place de la Vaillance 27 – 1070 Anderlecht, 02 529 70 32.

j) Action de propreté

La Maison de la Participation a participé à une campagne intitulée « RéaPROPRiez-vous votre quartier » dont un des objectifs était l'organisation, avec les Comités de quartier, de différentes actions autour d'un thème de la Propreté. Vous souhaitez organiser une action de propreté avec vos voisins : le Service Sensibilisation à la Propreté se fera un plaisir d'organiser une campagne avec vous !

Info et contact : Service Sensibilisation à la Propreté, Chaussée de Mons 627 – 1070 Anderlecht, 02/558 53 20.

⁸ <http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=226542&LangType=2060> consulté la dernière fois le 13 avril 2012

4.2. ACTEURS DE RÉFÉRENCE

Une liste non exhaustive d'acteurs de références en matière d'espaces verts est dressée ci-dessous. Elle ne fait pas de hiérarchie entre acteurs institutionnels, associations ou particuliers et classe les différents acteurs par ordre alphabétique.

a) *Antenne de quartier Uzine, La Roue, Anderlecht*

L'antenne de prévention s'est installée en 2005 dans le quartier de La Roue et s'adresse à une large frange de la population, mais essentiellement aux adolescents du quartier. Uzine offre :

- des permanences sociales dans le quartier ;
- l'accompagnement des adolescents (rencontres et activités organisées par les éducateurs de rue)
- travail communautaire de quartier : participation aux projets d'habitants, organisation des événements dans le quartier, ...

Plus d'info : <http://www.anderlecht.be/securite-prevention/prevention/antenne-de-prevention-uzine-a-la-roue>

Contact :

Anciennement située sur la Place Ministre Wauters n°8, pour le moment à la recherche d'une nouvelle antenne (le nouveau lieu n'est pas encore connu)

Tel : 02/520.64.37

Email : uzine@anderlecht.irisnet.be

b) *Bruxelles Environnement – IBGE*

Bruxelles Environnement ou IBGE (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) est l'administration de l'environnement et de l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle est compétente pour, notamment, tout ce qui est espaces verts, polices environnement et sol, énergie, qualité de l'environnement et de gestion de la nature, déchets, quartiers durables au niveau régional. Elle s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers. Elle développe toute une série d'appels à projets stimulant des projets citoyens (voir plus haut dans le chapitre 4.1)

Plus d'info : www.ibgebim.be

Contact : 02/775.75.75

c) *Comité Cité Forest-Vert*

Il s'agit d'un comité d'habitants créé autour d'un projet « Quartier durable » (voir 4.1.a), à travers lequel ont été mises en place plusieurs actions visant la valorisation du quartier et de ces espaces verts, l'amélioration de la qualité environnementale et le renforcement des liens sociaux.

En novembre 2011, les participants de l'ATU de La Roue ont visité la Cité Forest-Vert, qui est également une cité-jardin et ils ont rencontré des représentants de leur comité d'habitants. Cette rencontre a permis un échange riche d'idées et de références utiles pour des actions de cohésion sociale et de valorisation du patrimoine bâti et naturel du quartier.

Plus d'info : <http://www.citeforestvert.be/>

Contact : info@citeforestvert.be

d) *Foyer Anderlechtois*

Le Foyer Anderlechtois est propriétaire et gestionnaire des logements sociaux à Anderlecht. A la Roue, anciennement propriétaire de toute la cité-jardin, il ne l'est plus maintenant que d'une partie des maisons (environ 300). Son département des travaux est responsable de la gestion de son patrimoine, des projets de rénovations lourdes et des constructions nouvelles. Une autre équipe, la régie de Travaux, fait l'entretien des bâtiments et des espaces communs. Le département des ressources humaines propose des actions sociales auprès des locataires.

Plus d'info : <http://www.foyeranderlechtois.be>

Contact : Chaussée de Mons 595 – 1070 Anderlecht – 02/556.77.30

http://www.foyeranderlechtois.be/vos_questions.asp donne accès aux correspondants directs de La Roue.

e) Foyers Collectifs de Moortebeek

« Les Foyers collectifs » est la société coopérative propriétaire et gestionnaire de la cité-jardin de Moortebeek. Son Conseil d'administration est composé d'habitants du quartier. Cette cité-jardin a plusieurs points en commun avec La Roue, notamment au niveau de son organisation spatiale (jardinets, haies, ...) et du profil de la population résidente. La cité-jardin de Moortebeek est reconnue par le bon entretien des espaces et équipements publics ainsi que des maisons et espaces verts à usage privatif. En novembre 2011 une rencontre a été organisée entre les représentants des deux quartiers.

Plus d'info : <http://les-foyers-collectifs.e-monsite.com/>

Contact : 02/521.55.40 – foyco.fmostincks@sisp.irisnet.be

f) Infrabel et TUC RAIL

Infrabel est le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, TUC RAIL est responsable pour les grands projets qui visent à moderniser le réseau ferroviaire.

A La Roue, les deux acteurs sont des interlocuteurs lorsqu'il s'agit du chantier de dédoublement des voies du chemin de fer et de la construction de la nouvelle station pour le RER. Suite au travail de programmation réalisé dans le cadre de l'ATU et à l'initiative de l'échevinat des Travaux publics, la commune a demandé à Infrabel/TUC RAIL de collaborer à la rénovation complète des rues Hoorickx, de la Tranquillité et des Plébéiens, au lieu de simplement les remettre en état, comme il était prévu. Ils sont également en charge de la reconstruction et la (re)plantation des talus qui longent le chemin de fer.

Plus d'info : <http://www.infrabel.be> et <http://www.tucrail.be>

Contact : Service Info Riverains d'Infrabel 0800 55 000 / Par le relais du service Développement urbain de la commune d'Anderlecht (voir ci-dessous).

g) Le début des haricots asbl

« Le début des haricots » est une asbl travaillant sur l'environnement, qui développe des projets sur l'agriculture urbaine. Cette association est à la base de plusieurs initiatives de création de potagers collectifs à Bruxelles et peut fournir de l'expertise technique et d'autres ressources dans ce domaine.

Plus d'info : <http://www.haricots.org/>

Contact : 02/644.07.77

h) Maison des enfants de La Roue

La Maison des enfants de La Roue est un projet de l'asbl Vie associative francophone d'Anderlecht.

Son offre de services comprend un soutien scolaire, des ateliers pédagogiques, créatifs et sportifs pendant l'année scolaire et les vacances ; des permanences et la participation aux fêtes et autres événements importants pour la vie sociale du quartier. Son public cible sont les enfants de l'école primaire et leurs parents, mais certaines activités sont également ouvertes à d'autres âges.

Plus d'info : <http://www.mdelaroue.collectifs.net>

Contact : Rue des Plébéiens 14 – 1070 Anderlecht – 02/520.35.90

i) Maison de la participation d'Anderlecht

La Maison de la participation d'Anderlecht réalise un travail d'information auprès des habitants et facilite notamment leur accès à des subsides et autres ressources pour la mise en place de projets de quartier. La maison de la participation peut soutenir des initiatives locales à travers un appui logistique (mise à dispositions de locaux et d'équipements, aide à l'organisation de réunions et d'événements, ...) et/ou méthodologique (accompagnement dans le montage et la conduite des projets, par l'aide directe ou par l'intermédiaire d'équipes professionnelles extérieures au quartier).

La Maison de la participation a soutenu et accompagné les Ateliers de travail urbain depuis leur démarrage et l'élaboration du Plan vert de La Roue.

Plus d'info : <http://participation-anderlecht.be>

Contact : Rue Wayez 94 – 1070 Anderlecht – 02/555.22.70 – participation@anderlecht.irisnet.be

j) Natagora

Natagora est une asbl active dans toute la Belgique qui travaille sur l'environnement et la biodiversité. Elle mène

des projets d'information, de sensibilisation, de formation et de mise en réseau de personnes et associations voulant agir dans ce domaine. Une ligne d'action importante dans son travail est le développement d'un réseau de terrains naturels - des lieux où « *la nature est prioritaire* ». Natagora peut ainsi apporter une « expertise technique » lors d'un projet de création de gestion différencié ou de valorisation de la biodiversité dans les jardins privés par exemple.

Plus d'info : www.natagora.be

Contact : 02/893.09.91 – info@natagora.be

k) Natuurpunt

Natuurpunt est une association qui travaille autour des questions de biodiversité et gestion de nature en Flandre.

Meer info : <http://www.natuurpunt.be>

Contact : info@natuurpunt.be

l) Service Espaces Verts de la commune d'Anderlecht

Le Service Espaces Verts de la commune assure l'entretien du patrimoine vert d'Anderlecht : parcs et jardins publics, arbres d'alignement et parterres, jardins des écoles et des crèches. Dans certains cas, ce service assure aussi l'entretien de certains espaces ou composants verts qui n'appartiennent pas à la commune mais sont importants pour la qualité de la vie locale. A La Roue, c'est le cas de la plaine des Loisirs et des arbres dans l'alignement des haies.

Plus d'info : <http://www.anderlecht.be/espaces-verts>

Contact : Avenue Joseph Wybran 45 – 1070 Anderlecht – 02/526.21.48 ou 02/526.21.49 – espacesverts@anderlecht.irisnet.be

m) Service de développement urbain de la commune d'Anderlecht

Le service Développement Urbain fait partie intégrante de l'administration de l'Urbanisme de la commune. Les plans d'aménagement et les différents règlements sont gérés par ce service ; il traite des questions urbanistiques, de la mobilité, des espaces publics et verts ainsi que de l'occupation du domaine public. A La Roue, il s'occupe du permis d'urbanisme pour les travaux de rénovation prévus dans les espaces publics du quartier et du projet, en étude, pour la rénovation du parc des Colombophiles.

Plus d'info : <http://www.anderlecht.be/urbanisme/developpement-urbain->

Contact : Rue Van Lint 6 – 1070 Anderlecht – 02/558.08.60 ou 02/558.08.61 – developpementurbain@anderlecht.irisnet.be

n) Service de travaux public de la commune d'Anderlecht

Le Service Travaux publics est en charge de tous les chantiers d'entretien et rénovation des espaces publics de la commune (voirie, égouts, éclairage, signalisation routière, mobilier et équipements,...)

Plus d'info : <http://www.anderlecht.be/travaux-publics>

Contact : Avenue Joseph Wybran 45 – 1070 Anderlecht

Service technique : 02/526.21.21 – 02/526.21.24

Service administratif: 02/526.21.15 – 02/526.21.18

Éclairage public : 02/526.21.17

travauxpublics@anderlecht.irisnet.be

o) Service jeunesse et accueil temps libre de la commune d'Anderlecht

Ce service promeut et encadre l'accueil extrascolaire des enfants et des jeunes d'Anderlecht. Sur leur site web, il est possible de télécharger des brochures avec la liste des activités proposées par la Commune à la population de 2,5 à 12 ans mais aussi par les associations anderlechtoises.

Plus d'info : <http://www.anderlecht.be/enfance-jeunesse/extrascolaires>

Contact : Rue Van Lint 6 – 1070 Anderlecht – 02/520.80.79 et 02/558.08.87

p) Sésame

Le Sésame est un service AMO (Aide en milieu ouvert) subsidié par la Communauté française. L'association

développe un travail d'animation socioculturelle et éducative auprès des enfants et des jeunes de La Roue. Leur offre de services comprend entre autres, l'accueil des jeunes et leurs familles, un accompagnement social, la mise en place et l'animation d'ateliers « temps libre » et l'accompagnement des jeunes qui souhaitent réaliser un projet collectif.

Plus d'info : <http://www.guidesocial.be/amosesame/>

http://www.jeminforme.be/droits_citoyennete/amo.html

Contact : Rue de la Sympathie 13 – 1070 Anderlecht – 02/520.23.81 – sesam@swing.be

q) *Worms asbl/vzw*

Il s'agit d'une asbl dont l'objectif est de sensibiliser les gens à la gestion des déchets organique. Worms est missionnée par Bruxelles Environnement pour accompagner des projets collectifs de compostage ; elle fournit l'orientation technique et facilite l'accès aux matériaux et équipements nécessaires à l'installation des composts. Leur site web permet aussi le téléchargement de brochures explicatives sur le compostage.

Plus d'info : www.wormsasbl.org

Contact : 02/611.37.53 – info@wormsasbl.org